

CONTRAT d'ENGAGEMENT FARINE EN A.M.A.P.



Ce contrat est souscrit par l'adhérent à l'A.M.A.P. :

Avec :

Nom, prénom :	l'EARL CHAILLOIS GAME 71 rue Grande 77520 Thénisy cg@chaillois.fr
Adresse :	
Tel :	
Email :	

Engagements :

- L'adhérent s'engage à pré financer la production ; être solidaire du paysan en cas d'aléas de production ; à venir chercher sa farine aux livraisons.
- L'agriculteur partenaire s'engage à livrer à chaque livraison des produits cultivés et transformés à la ferme selon les modalités définies au contrat avec l'adhérent. Il pratique une agriculture paysanne et biologique, respectueuse de la nature et de l'environnement. Enfin, il est transparent sur le mode de fixation des prix et ses méthodes de travail.

Modalités :

Il y aura 11 livraisons dans l'année. Les livraisons ont lieu la première semaine de chaque mois aux mêmes horaires et lieu que la distribution de légumes. La première aura lieu la semaine 19 de 2021 et la dernière, la semaine 9 de 2022

Nous vous proposons 2 formules :

- La formule « tour de meule » : A chaque distribution une farine différente choisie par le meunier, le but étant de vous faire découvrir toutes les farines que nous produisons à la ferme. Nous produisons 10 farines différentes, il y aura donc sur l'année 2 fois de la farine de blé T65. **Nouveauté cette année dans le tour de meule : le blé de pays T80 !** et de fait, suppression du doublon d'oberkulmer.
- La formule « j'ai trouvé mon bonheur » : A chaque livraison, vous êtes livré de la farine que vous avez choisie à la souscription du contrat. L'engagement minimum est d'1kg / mois mais vous avez la possibilité de panacher en choisissant 2 farines différentes qui seront livrées 1 fois sur 2 (mois A = 6 livraisons, mois B = 5 livraisons dans l'année)

Les formules sont cumulables et vous pouvez choisir le conditionnement : 1, 2 ou 5kg.

Le règlement du contrat se fait en 1, 2 ou 4 chèques (de montants identiques) à l'ordre de l'EARL Chaillois Gamé.

Par ailleurs, chaque contractant aura la possibilité de bénéficier d'une livraison supplémentaire en décembre, grâce à un avenant au contrat distribué au mois de novembre.

Conditionnement (en kg) / Prix (TTC)

Montant

Formule TOUR DE MEULE

 1

37.40€

 2

72.6 €

 5

170.5 €

€

Formule J'AI TROUVE MON BONHEUR

Farines sélectionnées :

Mois : A / B

A / B

A / B

Blé - T65

 1

2,3 €

 2

4,4 €

 5

10,0 €

€

Blé - T80

 1

2,2 €

 2

4,2 €

 5

9,5 €

€

Blé - T110

 1

2,1 €

 2

4,0 €

 5

9,0 €

€

Epeautre - T80

 1

3,4 €

 2

6,6 €

 5

15,5 €

€

Epeautre - T110

 1

3,3 €

 2

6,4 €

 5

15,0 €

€

Petit Epeautre - T80

 1

5,7 €

 2

11,2 €

 5

27,0 €

€

Petit Epeautre - T110

 1

5,5 €

 2

10,8 €

 5

25,5 €

€

Epeautre Oberkulmer - T80

 1

3,9 €

 2

7,6 €

 5

18,0 €

€

Sarrasin – T110

 1

4,0 €

 2

7,8 €

 5

18,5 €

€

Total A

€

Total B

€

Total j'ai trouvé mon bonheur = Total A x 6 livraisons = €
 + Total B x 5 livraisons = €

Total à régler = €

Somme de toutes les formules retenues :

€

Modalités de règlement :

Nb chèques	Date d'encaissement et montant du/des chèque(s)			
	Semaine 18	Semaine 28	Semaine 38	Semaine 48
<input type="checkbox"/> 1				
<input type="checkbox"/> 2				
<input type="checkbox"/> 4				

Fait à _____, le ____ / ____ / ____

L'adhérent(e) :	L'agriculteur :
-----------------	-----------------